

Responsable d'Entreprise Artisanale du Bâtiment

Je mets toutes les CHANCES
de mon côté pour
RÉUSSIR!

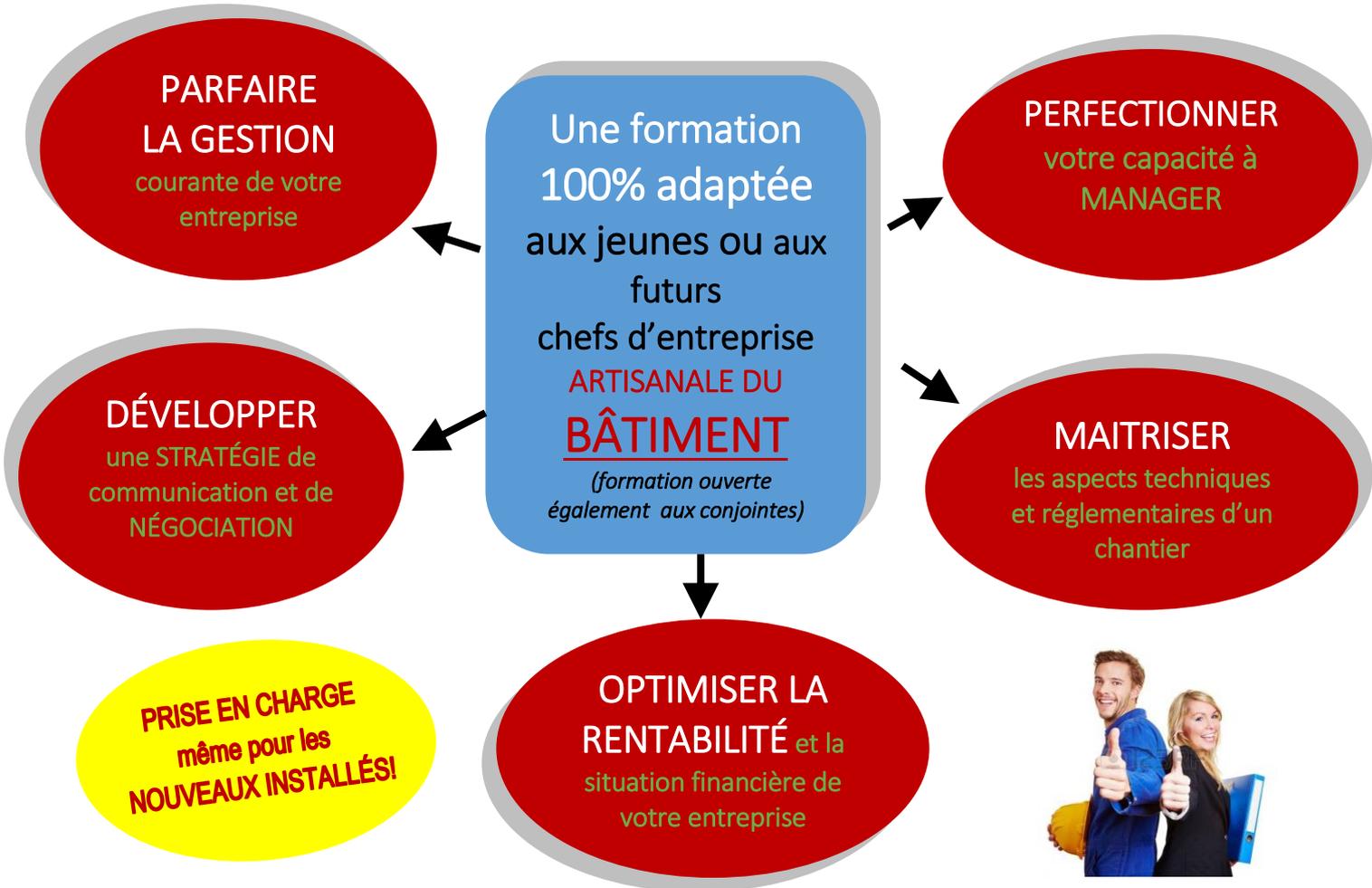


Adaptée
aux petites
entreprises
du BTP

Début en novembre 2019...
Renseignez-vous
dès maintenant!

2 jours par mois pendant 2 ans

Formation « non-scolaire » avec une approche pédagogique basée sur les données et les documents de votre entreprise, ce qui permet une mise en application directe dans votre entreprise



Pour tout savoir sur cette formation, le coût, le programme, le tarif, nous vous invitons à nous retourner le coupon ci-dessous par mail à d.gaudillere@capeb71.fr :

Cachet entreprise

Statut de la personne qui suivrait la formation :

- Artisan
- Salarié
- Gérant salarié
- Gérant non-salarié
- Conjoint salarié
- Conjoint collaborateur ou associé

Nom et Prénom de la personne qui suivrait la formation :
